



indemnités d'immobilisation

Par **madnat56**, le **15/03/2019** à **11:31**

Bonjour,

Suite à la signature d'une promesse de vente en juillet 2018, à l'expiration en décembre 2018 et sans nouvelle de l'acheteur j'ai demandé à mon notaire début janvier de récupérer mes indemnités d'immobilisation. Il me demande depuis de patienter car il espère que l'acheteur finira par obtenir un moyen de financement. Au lieu de réclamer 10 000€ d'indemnités à l'acheteur, il ne lui a réclaté que 3 000€ sans mon accord car il avait la procuration pour la signature. Comment faire pour récupérer mes indemnités d'immobilisation?

Bien cordialement,